

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-150 du 26 AVRIL 1996

Portant nomination de Monsieur Arsène Kocou CAPO-CHICHI en qualité de Directeur de Cabinet du Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR Proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Avril 1996,

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur Arsène Kocou CAPO-CHICHI est nommé Directeur de Cabinet du Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme

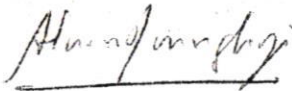
Article 2. - Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 26 AVRIL 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

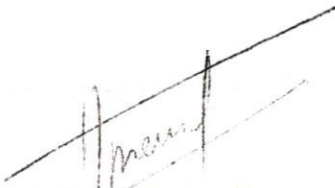

Mathieu KEREKOU.

Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,



Maître Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances



Moïse MENSAH.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme,



Ismaël TIDJANI SERPOS.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MJLDH 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-
INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JO 1.-